DEPARTEMENT DU FINISTERE

Arrondissement de Quimper
Téléphone : 02.98.70.60.54
Télécopie : 02.98.70.35.69
mairie.plogoff@wanadoo.fr

MAIRIE DE PLOGOFF

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 029-212901680-20260930-DELIB04_092026-DE

Code postal : 29770

VILLE
DE
PLOGOFF

Nombre de conseillers : 15
Présents : 13
Votants : 13
Séance du 30 Septembre 2026

MAIRIE DE PLOGOFF

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLOGOFF

L'an deux mil vingt-six, le trente Septembre, le Conseil Municipal de la commune de PLOGOFF, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Monsieur André MARCHAND, Maire;
Date de convocation du Conseil Municipal : le 25 Septembre 2026
Procurations : /
Absents non excusés : Madame Eldrine MERAT
Monsieur Nicolas YVENOU

Secrétaire : Monsieur Denis LE BARS

SECURITE ROUTIERE : ~ *Nomination d'un correspondant* ~

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner un correspondant « sécurité routière ».

Le rôle de l'élu référent consistera principalement à :
- Etre l'interlocuteur reconnu en matière de « sécurité routière » ;
- Diffuser la culture « sécurité routière » dans la commune ;
- Animer une politique de sécurité routière au niveau de la commune ;
- Mobiliser les acteurs locaux ;
- Participer au réseau des élus référents « sécurité routière » ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide de nommer Raphaël PICHAVANT élu référent « sécurité routière ».

Pour copie conforme
PLOGOFF, le 30 Septembre 2026
Le Maire, André MARCHAND

Le secrétaire, Denis LE BARS

LE MAIRE
André MARCHAND